

Les femmes dans la Police en France : bref historique

Les premiers postes ouverts aux femmes dans la police étaient des emplois administratifs. La guerre de 1914-1918, comme dans beaucoup de secteurs, marque le véritable point de départ. 12 femmes dactylographes sont recrutées par le préfet de police de Paris.

Dans les années 1930-1935, sont recrutées des assistantes de police, affectées à des missions de surveillance de la voie publique ou à des enquêtes concernant des mineurs. A Paris, 2 ; à Grenoble, police municipale, 5 ; et à Lyon, première police urbaine étatisée depuis 1851, une. Elles perçoivent un traitement équivalent à celui de gardiens de la paix.

Durant cette période qui s'étendra au moins jusqu'à l'après-guerre, les femmes comme des hommes étaient employés comme auxiliaires. Ce statut précaire permettait de pallier les manques d'effectifs. Sous le régime de Vichy, il est fait appel à un nombre plus important de femmes, appelées assistantes, auxiliaires ou gardiennes de la paix. Elles reçoivent une formation initiale. Une promotion, d'une trentaine d'entre-elles, est issue de l'école de Vourles, près de Lyon. En uniforme, non armées, bien qu'ayant reçu une formation au tir, elles sont affectées, principalement, au contrôle des marchés et à la prévention du « marché noir ».

Dans les années 1950, le concours d'officier de police adjoint (OPA) est ouvert à Paris (Les recrutements sont différenciés entre Préfecture de police et Sûreté Nationale). Elles sont exclusivement cantonnées à des missions sociales, de prévention de la délinquance juvénile et de l'enfance en danger.

En 1968, le concours est unifié au niveau national, hommes et femmes, avec un quota réservé aux femmes. Inévitablement affectées dans un premier temps dans les brigades des mineurs, elles sont peu à peu intégrées dans les services. En 1972, les emplois d'enquêteurs leur sont ouverts ainsi que celui d'inspecteur de police qui a remplacé l'officier de police. En 1974, c'est au tour du concours de commissaire de police, en 1978, de gardien de la paix et en 1983, d'officier de paix. Inspecteurs de police et officiers de paix sont désormais unifiés dans le corps de commandement.

En 1997, les emplois d'ADS, adjoints de sécurité, leurs sont ouverts. En 2004, la formation des Cadets de la République, option Police Nationale, concerne tant les hommes que les femmes.

La féminisation des postes administratifs est très élevée. En 1995, la création du grade d'attachés de police leur ouvre un débouché dans le cadre A.

En 1985, la création de la PTS, Police technique et scientifique, a unifié les laboratoires de police. Dans la plupart d'entre eux, les postes étaient occupés, outre les policiers titulaires, d'agents contractuels parmi lesquels la proportion de femmes était élevée, dans les spécialités relevant de la physique, chimie, pharmacie, etc.

Quelques sources :

Disparité hommes/femmes dans la police : *AFP Publié le 18/07/2011 à 12:47*

30ème anniversaire de la première promotion de femmes gardiens de la paix 1979-2009, ministère de l'Intérieur
Répartition des effectifs actifs de la police nationale par corps, (2006)

Société lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée – Siret : 524.660.289.00017

E-mail : shplyon@yahoo.fr - <http://www.slhp-raa.fr/>